

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 30 juillet 2020

Alerte canicule en Côte-d'Or, dans le Doubs, le Jura et la Saône-et-Loire L'ARS rappelle les conseils de prévention

Quatre départements de la région, la Côte-d'Or, le Doubs, le Jura et la Saône-et-Loire sont placés en vigilance orange canicule à compter de ce soir.

L'Agence Régionale de Santé rappelle les conseils de prévention essentiels qui s'adressent tout particulièrement aux personnes fragiles : personnes âgées de plus de 65 ans, personnes en situation de handicap ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes, jeunes enfants...

Il s'agit de :

- **Boire régulièrement** de l'eau sans attendre d'avoir soif
- **Se rafraîchir et se mouiller le corps** (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour
- **Eviter les efforts physiques**
- **Manger en quantité suffisante** et ne pas boire d'alcool
- **Eviter de sortir aux heures les plus chaudes** et **passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais** (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...)
- **Maintenir son logement frais** (fermer fenêtres et volets la journée, les ouvrir le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Penser à **donner régulièrement des nouvelles** aux proches et, dès que nécessaire, **oser demander de l'aide**.

Dans le cadre du plan canicule, l'ensemble des services sanitaires et médico-sociaux de la région sont alertés et mettent en œuvre les consignes pour adapter leurs procédures au contexte COVID.

Dans tous les cas, le respect des gestes barrières, notamment la distanciation physique et le port du masque lorsque celle-ci n'est pas possible, doit perdurer. Il ne faut jamais humidifier le masque, même si cela peut procurer une sensation de rafraîchissement. Si le masque se trouve humidifié, par exemple à cause de la transpiration, il faut le changer rapidement, car son efficacité n'est plus assurée.

Contact presse

Lauranne Cournault
Tél : 03 80 41 99 94
Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason 2 place des Savoirs
21035 Dijon Cedex

Aération, ventilation, climatisation : des recommandations spécifiques

Des recommandations en matière d'aération, de ventilation et de climatisation en période d'épidémie ont été émises par le ministère des Solidarités et de la Santé dans le contexte COVID-19.

Ces informations à destination des établissements médico-sociaux, et en particulier les EHPAD, sont détaillées sur le [site de l'ARS](#).



VAGUE DE CHALEUR

Se rafraîchir en toute sécurité en période de COVID

- Ventilation mécanique (VMC)**
 - ✓ Utiliser des filtres avec une bonne performance et bien les entretenir (exemple : filtres HEPA)
 - ✓ Nettoyer et entretenir l'installation régulièrement
 - ✓ Arrêter ou réduire le mode recyclage de l'air
- Ventilateur**
 - ✓ A domicile, en l'absence de malade
 - ✓ Seul dans une pièce en dehors du domicile
 - ✗ Dans les espaces clos collectifs même en l'absence de malades
- Brumisateurs**
 - ✓ Brumisateurs utilisés seuls
 - ✓ Brumisateurs + ventilateurs dans les espaces semi-clos ou ouverts en l'absence de flux d'air orientés vers des personnes
 - ✓ Brumisateurs + ventilateurs dans les espaces clos si une seule personne est présente dans la pièce
- Climatisation individuelle ou collective**
 - ✓ Nettoyer et entretenir régulièrement les installations
 - ✓ Utiliser des filtres ayant une bonne performance sanitaire (ex : HEPA) et correctement entretenus

Pour plus d'informations :
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

Tout savoir

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/plan-canicule-et-chaieurs-extremes>

Contact presse

Lauranne Cournault
Tél : 03 80 41 99 94
Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason 2 place des Savoirs
21035 Dijon Cedex